



Sécurité au travail  
et protection de la santé

# Autocollants: 5 + 5 règles vitales pour les travaux sur ou à proximité d'installations électriques

Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen  
Association des entreprises électriques suisses  
Associazione delle aziende elettriche svizzere



## Autocollants: 5 + 5 règles vitales pour les travaux sur ou à proximité d'installations électriques

L'électricité provoque une cinquantaine d'accidents graves et jusqu'à trois accidents mortels par an au sein des professionnels de la branche. Nous pouvons changer les choses en respectant les «5 + 5 règles vitales» de cette brochure. Cela permettra de préserver une trentaine de vies en dix ans et d'éviter de nombreux cas d'invalidité dans la branche de l'installation électrique.



### Commande

Nombre français	Nombre allemand	Prix	Membres AES
-----------------	-----------------	------	-------------

_____	_____	CHF 1.30	CHF 1.00
-------	-------	----------	----------

\* TVA de 7,7 % et frais de port en sus sur tous les prix. Le montant minimum de commande est de CHF 20.--.

Mme,  M.

Nom, prénom: \_\_\_\_\_

Fonction: \_\_\_\_\_

Entreprise: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NPA, lieu: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

Adresse de facturation: \_\_\_\_\_

Lieu/date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Formulaire de commande** à renvoyer par fax au +41 62 825 25 26, par e-mail à [info@strom.ch](mailto:info@strom.ch) ou par courrier à Hintere Bahnhofstrasse 10, 5000 Aarau

À votre service:  
Collaboratrice spécialisée réception

Les commandes sont confirmées dans les trois jours, et les délais de livraison communiqués par e-mail.

Téléphone +41 62 825 25 25  
[info@strom.ch](mailto:info@strom.ch)